



Le fil des mobilités actives

29 août 2024

Une rentrée en demi-teinte pour les mobilités actives : le FMA à l'arrêt, les CEE sont prolongés

La situation stagne au sujet des financements attendus par les collectivités pour développer leurs politiques modes actifs. Avec le gouvernement démissionnaire, les arbitrages restent dans l'attente concernant l'annonce des lauréats du 7ème appel à projets « aménagements cyclables » et des budgets attribués. Sont également attendus le lancement du 8ème appel à projet et du 2ème appel à projets pour les territoires peu denses.



C'est le développement du maillage cyclable qui est en jeu. Dans ce sens, le soutien régulier aux investissements des collectivités prévu par le Plan vélo est indispensable. Le gouvernement démissionnaire et le projet de loi de finances à venir ne doivent pas s'extraire de l'ambition fixée par [le Plan vélo et marche](#) qui court jusqu'en 2027. Le Club alerte sur ce gel inadmissible qui retarde les projets annuels et pluriannuels des collectivités.

Pour Françoise Rossignol, présidente du Club, « *Les collectivités avaient exprimé leur satisfaction lors de la présentation du Plan vélo, elles sauront exprimer leur mécontentement si elles n'obtiennent pas rapidement de garantie sur la poursuite de ce Plan pluriannuel. On perd de l'énergie et on affaiblit la*

dynamique de réalisation d'un maillage cyclable qui devait atteindre 100 000 km en 2030. Il n'y a pas de temps à perdre ! ».

La rentrée connaît aussi des bonnes nouvelles pour les mobilités actives : [un arrêté](#) publié pendant l'été prolonge d'un an les programmes CEE (Certificats d'Économies d'Énergie) portés par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB). Les programmes ColisActiv', Génération Vélo et Alvéole Plus se poursuivent ainsi jusqu'au 31 décembre 2025. Cette prolongation a été rendue possible grâce à la mobilisation conjointe des usagers, des collectivités locales et des acteurs de la filière vélo.

Pour en savoir plus sur la prolongation des programmes CEE, consultez [l'arrêté du 8 juillet 2024](#) et, pour en bénéficier, accédez à plus de détails sur les programmes : [Alvéole Plus](#) ; [Génération Vélo](#) ; [ColisActiv'](#) ; [Objectif Employeur Pro-Vélo](#)

[Lire la suite](#)

Nouveau cadre pour les budgets des collectivités : le budget vert entre en vigueur en 2024

La législation évolue et pourrait inciter les collectivités à développer des politiques modes actifs. À partir de 2024, les collectivités locales de plus de 3 500 habitants devront intégrer un « budget vert » dans leur exercice budgétaire. Cette nouvelle classification des dépenses, introduite par [l'article 191 de la loi de finances pour 2024](#), vise à évaluer l'impact environnemental des décisions budgétaires, en identifiant les investissements favorables ou défavorables à la transition écologique.



Le [décret du 16 juillet 2024](#) précise les modalités de cette obligation. Si l'on se réfère au [guide « Évaluation environnementale des budgets des collectivités territoriales »](#) édité en 2022 par le ministère chargé des collectivités, les dépenses d'infrastructure pour les mobilités actives sont identifiées comme « très favorables » au climat. À l'inverse, les investissements dans de nouvelles routes automobiles seront considérés comme « défavorables ». Dans le cas de projets de voirie mixte, les dépenses seront réparties en fonction de la surface dédiée à chaque mode de transport.

Cette estimation précise des dépenses affectées aux modes actifs est complexe à réaliser pour les collectivités et demande la mobilisation de moyens importants. Dans le cadre des travaux menés pour réaliser [la plateforme Investir pour le vélo](#), le Club s'est confronté à la difficulté à distinguer les dépenses engagées pour les modes actifs, notamment dans le cadre d'une réfection complète d'une voirie ou d'un projet urbain complexe qui bénéficie à la fois aux piétons, aux cyclistes, aux transports en commun et aux automobiles. La plateforme propose des exemples de calcul des coûts dans ces projets complexes.

Pour en savoir plus sur la mise en œuvre du budget vert et accéder au guide méthodologique du ministère chargé des collectivités locales, consultez [Budget vert des collectivités](#). Vous pouvez également consulter la [plaquette des aides de l'État pour les collectivités locales](#) et [La plateforme Investir pour le vélo](#) afin d'obtenir des informations sur les soutiens financiers disponibles pour accompagner vos projets de mobilité durable.

Lire la suite

J-34 : Dernières places pour participer aux visites techniques



Dans un mois, le Club vous donne rendez-vous à Strasbourg pour l'[Eumo Expo](#), qui se tiendra du 1er au 3 octobre 2024.

Il ne reste quelques places pour participer aux visites techniques ! Le Club, en partenariat avec l'[Eurométropole de Strasbourg](#), organise ces visites spécialement pour les élu.e.s et technicien.ne.s des collectivités adhérentes. [Inscrivez-vous](#).

Sur l'espace mobilités actives, les 3 jours auront pour fil rouge celui des services vélos avec la publication du Guide des services pour l'occasion, le fruit d'une collaboration avec le bureau d'études Inddigo qui a été soutenue par l'ADEME. [Le programme](#) sera ponctué par des temps sur les différents services vélos.



Dernière ligne droite pour candidater aux Talents du Vélo et de la Marche 2024 !

Le temps presse pour participer aux concours des Talents du Vélo 2024 (14ème édition) et Talents de la Marche 2024 (3ème édition).

Vous avez un projet mené en 2023-2024 qui a contribué au développement des mobilités actives ? Soumettez votre candidature au jury composé de représentants des pouvoirs publics, de partenaires, de personnalités expertes !

Parmi eux, Elodie Barbier-Trauchessec (Coordinatrice Mobilités à l'ADEME) témoigne « *Chaque année, ces concours sont l'occasion de découvrir des projets, des acteurs qui enrichissent le paysage des modes actifs, des initiatives parfois petites mais brillantes qui passent sous nos radars. Les Talents permettent d'échanger avec ces acteurs, de mettre en visibilité leurs actions et récompenser leur engagement local* »



- Pour les Talents du vélo, vous pouvez déposer votre candidature via [ce lien](#) ou en complétant [ce dossier d'inscription ci-joint](#).
- Pour les Talents de la marche, vous pouvez déposer votre candidature via [ce lien](#) ou en complétant [ce dossier d'inscription ci-joint](#).

Les candidatures sont attendues au plus tard le 13 octobre 2024.

Les Talents du Vélo et de la Marche sont soutenus par l'[Ademe](#) et le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires.

La Filière France Vélo se fête le 20 septembre



[Le 20 septembre 2024, La Filière France Vélo vous invite à célébrer la signature du contrat de filière lors d'une journée spéciale.](#) Cet événement, qui se tiendra dans les locaux de Business France (Invest in France), sera l'occasion de se retrouver et d'échanger entre acteurs de la filière vélo.

Programme de la journée :

Matinée : Échanges internes réservés aux membres de la filière et à ses partenaires. Un moment privilégié pour discuter des défis et des opportunités à venir.

Après-midi : Ouverture à toutes les personnes impliquées dans la filière vélo, aux acteurs politiques et économiques, ainsi qu'à la presse. L'occasion parfaite pour partager des idées et renforcer les collaborations.

Cet événement s'inscrit dans un contexte dynamique pour la filière France Vélo, marquée la signature [du contrat de filière en juin 2024](#) par six ministres et le lancement de deux nouveaux labels lors du salon ProDays :

- Le Cyclescore : Un label mesurant l'empreinte écologique et sociétale des vélos, récompensant les produits fabriqués de manière durable et responsable.
- L'Indice France Vélo : Un label distinguant les vélos conçus, assemblés et produits en France, afin de valoriser le savoir-faire local.

Vous souhaitez en savoir plus et participer à l'événement ? Inscrivez-vous [ici](#).



En chiffres

Analyse des déplacements domicile-travail à vélo en 2021 : focus sur les territoires les plus circulés

Chaque année, l'analyse des données de l'INSEE révèle les tendances des modes de transport pour les trajets domicile-travail. L'INSEE vient de mettre en ligne une [carte interactive](#) permettant de visualiser les données relatives aux actifs qui utilisent principalement un vélo pour aller travailler en 2021. Vous pouvez explorer en détail ces dynamiques territoriales avec ses différentes échelles : du maillon communal au régional mais également selon d'autres échelles comme le bassin de vie, la zone d'emplois ou l'unité urbaine.

Indicateurs : cartes, données et graphiques

CHOISIR DES INDICATEURS

Thèmes Description des zonages

Chercher OK Effacer Autres filtres

- ÉCONOMIE – CONJONCTURE – COMPTES NATIONAUX 9
- DÉMOGRAPHIE 61
- REVENUS - POUVOIR D'ACHAT - CONSOMMATION 26
- CONDITIONS DE VIE - SOCIÉTÉ 28
- MARCHÉ DU TRAVAIL - SALAIRES 36
- ENTREPRISES 30
- SECTEURS D'ACTIVITÉ 13
- TERRITOIRES, VILLES ET QUARTIERS 36
- Équipements et services à la population 20
- Mobilités - Déplacements 16
- DÉVELOPPEMENT DURABLE – ENVIRONNEMENT 23

Mes indicateurs
Amière-plan (aplats de couleurs)

Part des actifs occ 15 ans ou plus vélo pour travailler

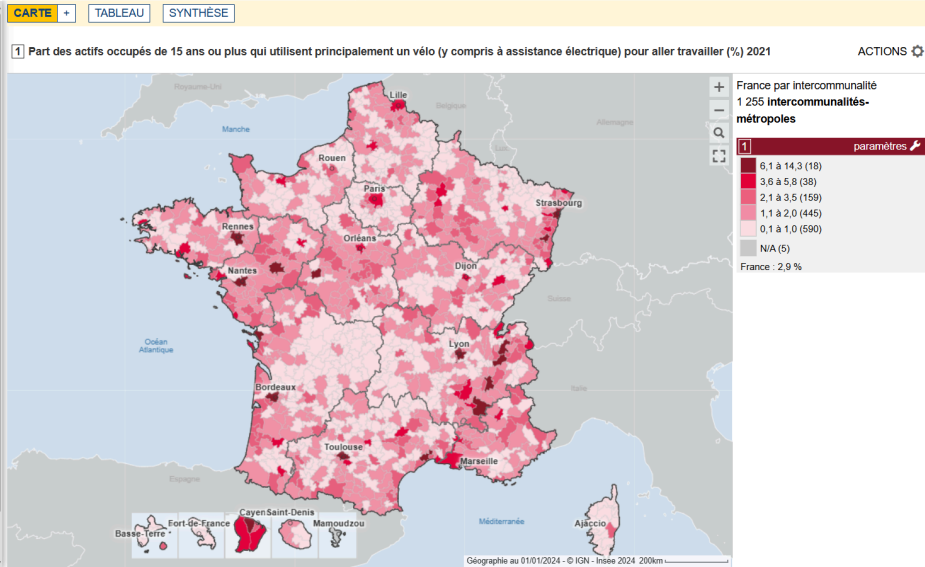
CHANGER LE DÉCOUPAGE GÉOGRAPHIQUE

Niveau Intercommunalité-Métropole

Rechercher un territoire

ALLER PLUS LOIN

Partager, imprimer, exporter



L'INSEE révèle des dynamiques régionales et locales contrastées :

- Régions : La Guyane reste en tête avec un taux de 3,8% de travailleurs utilisant le vélo. Suivi de près par Les Pays de la Loire (3,7%) et l'Auvergne-Rhône-Alpes égalité avec Paris (3,5%).
- Départements : Paris prend la tête avec 8% des actifs qui utilisent principalement un vélo pour aller travailler devant le Bas-Rhin (7,5%) et la Gironde (5,7%).
- Intercommunalités : Les métropoles de de Strasbourg (14,3%) et de Grenoble (12,5%) et l'Île de Ré (10,5%) dominant au niveau intercommunal.
- Communes : Deux îles sont en tête, l'île d'Aix (48,9%) et de Bréhat (33,6%). La première grande ville est Grenoble avec 20,4%, suivie de Strasbourg et Bordeaux.

Du côté de chez vous

Fin juillet, l'entrée de Tain-l'Hermitage (26) s'est vue transformée par l'installation d'une passerelle cyclable de 17 mètres au-dessus de la Bouterne. Conçue en acier et en bois, cette passerelle était l'un des aménagements prévus par le schéma directeur cyclable adopté en octobre 2022 par Arche Agglo. Au total, le schéma prévoit 130 km d'itinéraires cyclables et 1 000 places de stationnement sécurisées, avec une enveloppe budgétaire totale de 16,5 millions d'euros sur une période de 10 à 15 ans.

Ouest-France partage un article sur les actions d'insertion sociale avec le vélo menées en Mayenne (53) et notamment à Laval. Différentes structures (vélo-école, chantier d'insertion...) ont animé l'été en (re)mettant le vélo dans la vie de femmes qui partagent leurs témoignages sur le caractère émancipateur du vélo, permettant de gagner en autonomie grâce à la remise en selle.

Depuis le 1er août, la ville de Lille (59) a renforcé la lutte contre les stationnements dangereux et gênants. Avec son réseau de vidéosurveillance, composé d'une soixantaine de caméras les autorités se concentrent notamment sur le stationnement sur les aménagements cyclables. A ces endroits, les automobilistes s'exposent à une amende de 135 € pour stationnement dangereux.

En bref

Publication : Quartiers 2030 cyclables et marchables ? Le point de vue des citoyens

« Quartiers 2030 : résultats de la consultation numérique » résume les résultats d'une consultation numérique menée dans le cadre du projet « Quartiers 2030 ». Cette consultation visait à recueillir les avis des citoyens sur plusieurs aspects du développement des quartiers, afin d'orienter les politiques publiques et les initiatives locales pour la prochaine décennie. Elle a permis de recueillir des avis sur divers thèmes, notamment l'environnement, la mobilité, la sécurité, et les services publics.



Les enjeux de mobilité ressortent de cette consultation. Les citoyens souhaitent une meilleure accessibilité aux transports en commun et des infrastructures plus adaptées aux cyclistes et piétons. Les participants ont aussi souligné l'importance d'un accès équitable aux services de santé, d'éducation, et aux infrastructures sportives et culturelles.

Ce document met aussi en avant l'importance d'une approche collaborative entre les associations, les collectivités, l'État et l'ensemble des acteurs de la politique de la ville pour atteindre les objectifs fixés pour 2030. La densité du tissu associatif, quand elle existe, est citée comme un atout mais nuancée par un manque de moyens.

Sur le sujet, retrouvez le guide « A pied et à vélo dans les quartiers prioritaires » édité par Le Club en 2023 et financé par l'ANCT. Le Club poursuit son travail sur les QPV, notamment sur les enjeux de santé et d'insertion professionnelle. Restez connectés en 2025 !

troisièmes rencontres « A pied, à vélo, bien dans ma ville ». Retrouvez le programme des journées [ici](#).

Ces rencontres seront cette année consacrées à la thématique « Ville apaisée, quartiers à vivre », en écho à la campagne nationale lancée en 2023 à l'initiative de Rue de l'Avenir, du Club des villes et territoires cyclables et marchables et leurs partenaires la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports, France Nature Environnement et la Fédération des Usagers de la Bicyclette.

Ces journées sont organisées en partenariat avec : Dijon métropole, université de Bourgogne, Cnrs, Cerema - programme Une Voirie pour Tous, ADEME, collectif Piétons dans la métropole dijonnaise (CPMD).

20 septembre 2024

La Filière France Vélo se fête, à Paris

[Le 20 septembre 2024, La Filière France Vélo vous invite à célébrer la signature du contrat de filière lors d'une journée spéciale.](#) Cet événement, qui se tiendra dans les locaux de Business France (Invest in France), sera l'occasion de se retrouver et d'échanger entre acteurs de la filière vélo.

Programme de la journée :

- Matinée : Échanges internes réservés aux membres de la filière et à ses partenaires. Un moment privilégié pour discuter des défis et des opportunités à venir.
- Après-midi : Ouverture à toutes les personnes impliquées dans la filière vélo, aux acteurs politiques et économiques, ainsi qu'à la presse. L'occasion parfaite pour partager des idées et renforcer les collaborations.

Vous souhaitez en savoir plus et participer à l'événement ? Inscrivez-vous [ici](#).

Du 1 au 3 octobre 2024

Rencontres du Club à l'EUMO à Strasbourg 2024

Le grand rendez-vous annuel des acteurs européens des transports collectifs et des mobilités actives se délocalise à Strasbourg. L'occasion de rencontrer les exposants de l'espace mobilités actives, de participer aux visites à vélo et à pied organisées avec l'Eurométropole et aux nombreuses conférences et temps d'échange proposés par le Club.

Le Club vous donne rendez-vous pour cette édition 2024 à Strasbourg, du 1er au 3 octobre. Retrouvez [le préprogramme de l'Espace Mobilités Actives](#). Toutes les conférences et les débats sont gratuits mais le Club vous invite à vous [inscrire sans tarder aux visites organisées](#) avec l'Eurométropole de Strasbourg (Les places étant limitées, les élu.es et technicien.nes des collectivités adhérentes au Club seront prioritaires).

Du 6 au 8 novembre 2024

Vélo & Territoires lève le voile sur ses 28es Rencontres

Vélo & Territoires ouvre les inscriptions pour ses 28es Rencontres. Elles se tiendront du 6 au 8 novembre en Bretagne, à Vannes. Organisées en collaboration avec le Golfe du Morbihan – Vannes agglomération, l'événement sera l'occasion d'échanger, débattre, s'inspirer, se former et faire entendre la voix des collectivités territoriales. [Découvrez le programme](#) avec quatre parcours thématiques (aménagement, mobilité, tourisme et politique cyclable), des visites, des ateliers, des activités annexes etc.

Notez que ces 28es Rencontres sont limitées à 500 participants. [Inscrivez-vous](#) avant le 25 octobre.

Du 28 au 29 novembre 2024

Rendez-vous à Aix-en-Provence pour les Rencontres nationale Mobiscol

Vivacités IDF et le Club vous donnent rendez-vous à Aix-en-Provence du 28 et 29 novembre. La ville accueillera cette année les rencontres nationales Mobiscol, en partenariat avec le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) du Pays d'Aix. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire. Le préprogramme sera prochainement publié.

[Inscription aux Rencontres Mobiscol 2024](#)

RECRUTEMENT

Le Club des villes et territoires cyclables et marchables recrute un.e stagiaire chargé.e de mission plaidoyer. [Informations sur le poste.](#)

Le Mans métropole recrute un.e chargé.e de mission Mobilités Transports. [Informations sur le poste.](#)

La ville de Paris recrute un.e chargé.e d'études élaboration et mise en œuvre des référentiels d'aménagement de l'espace public en faveur des piétons et de l'accessibilité universelle. [Informations sur le poste.](#)

FORMATIONS

Formations AGIR

En attendant la rentrée avec un nouveau programme de formations proposé aux collectivités adhérents au Club, retrouvez [les replays des formations passées avec AGIR Formations](#). Pour les collectivités adhérentes au Club, si vous souhaitez accéder aux replays, faites la demande sur le site d'AGIR en précisant que vous êtes adhérent au CVTCM.

Parmi [les formations en replay](#) :

- Vélos – Transport Public : Quel(s) mariage(s) possible(s) ?
- Evaluation d'une politique cyclable
- Pour un itinéraire cyclable attractif : signalisation des aménagement cyclables
- La location de vélos de courte durée : entre libre-service avec station et free-floating
- Pour un itinéraire cyclable attractif : éléments de sécurité et de confort
- Quelle méthodologie pour élaborer un schéma cyclable ?
- Concevoir les infrastructures piétonnes
- ...

L'Adma prépare sa rentrée des classes

[L'Académie Des Mobilités Actives](#) prépare ses formations pour la rentrée en mettant l'accent sur les outils de la pédagogie active et de la facilitation graphique pour permettre le partage et l'ancrage des connaissances. L'ensemble des formations de l'ADMA est entièrement pris en charge financièrement et permet aux apprenants de s'inscrire jusqu'à trois semaines avant la formation choisie, sous réserve de disponibilité.

Parmi les formations :

- La redistribution de l'espace public et la vision zéro pour encourager les mobilités actives
- Services et incitations aux mobilités actives en milieu rural
- Cohabitation entre piétons et cyclistes
- Voirie cyclable et marchable : comment mettre en oeuvre un projet partenarial ?
- Introduction aux mobilités actives en milieu rural
- Concerter : la participation citoyenne
- ...

Retrouvez toutes les formations, les dates, les lieux et inscrivez-vous [ici](#).

CÔTÉ CLUB

Si vous souhaitez partager vos actualités et projets dans le Fil des mobilités actives, contactez Valentin Joubert (vjoubert@villes-cyclables.org)

Cette newsletter vous est envoyée par le Club des villes et territoires cyclables et marchables.

<https://villes-cyclables.org/>



Club des villes et territoires cyclables et marchables
33, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 Paris

Cet email est envoyé à {{contact.EMAIL}}
car vous êtes inscrit à notre Newsletter

[Se désabonner](#)